



# SERVICES PERISCOLAIRES

## TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

DELIBERATION 2024-1806-DEL4

### Cantine

	2024-2025
Repas enfant de la commune	4,40
Repas enfant hors commune	5,00
Repas adulte	6,00

### Garderie

#### Service Garderie occasionnelle

	2024-2025
Matin (enfants de la commune)	2,70
Soir (enfants de la commune)	2,80

	2024-2025
Matin (enfants hors commune)	3,20
Soir (enfants hors commune)	3,30

#### Service Garderie régulière

	2024-2025
Matin (enfants de la commune)	21,00
Soir (enfants de la commune)	21,00

	2024-2025
Matin (enfants hors commune)	25,00
Soir (enfants hors commune)	25,00

La facturation sera, dans tous les cas, plafonnée à 42,00 euros par enfant (pour les enfants de la commune)

La facturation sera, dans tous les cas, plafonnée à 50,00 euros par enfant (pour les enfants hors commune)

Une remise de 20 % sera appliquée sur le tarif de la garderie pour les familles composées de plusieurs enfants.